Le carnet de Sidoine - 76-06

21 octobre 2012
Print

"Le carnet de Sidoine", MSC, n°274, juin 1976, p.2.

Le carnet de Sidoine

Question 1

- Je ne vois pas clair dans les nouvelles du Liban. Autant je donne volontiers pour les victimes d'un tremblement de terre, autant je suis réticent devant une guerre civile.

Réponse

- Nous recevons plusieurs lettres avec les mêmes réserves. Mais cette affreuse guerre civile du Liban a déjà fait plus de victimes qu'un tremblement de terre. Les enfants innocents, les sinistrés ont besoin d'aide. Cela seul compte pour nous.

Question 2

- De passage à Lourdes cet hiver des amis m'ont fait visiter la Cité-Secours. On y découvre un site de paix et on comprend mieux comment les dons sont efficacement utilisés. Un seul regret : le chemin est long, il faut à pied plus de 20 minutes depuis la Grotte.

Réponse

- Oui, en hiver il faut 20 minutes. Mais du 1er avril au 15 octobre, vous avez en permanence deux autobus qui en 5 minutes vous conduisent gratuitement de l'esplanade à la Cité-Secours : elle est toute la journée ouverte aux visiteurs.

Question 3

- « Messages » a demandé pour la Cité-Secours de stagiaires. Avez-vous reçu des réponses ou cherchez-vous encore ?

Réponse

- Réponses nombreuses. Effectif au complet pour 1976. Merci.

Question 4

- Dans son dernier numéro « Messages » fait allusion au contrôle de l'O.J.D. De quoi s'agit-il exactement ?

Réponse

- Il s’agit de l’Office de Justification de la Diffusion. Cet organisme a pour but d’expertiser la comptabilité d’un journal pour fournir aux lecteurs et aux annonceurs un bilan exact du tirage et de la diffusion, soit pour « Messages » une diffusion mensuelle de 995.000 exemplaires en 1975. Le label de contrôle de l’OJD figure sur chaque numéro, le plus souvent en dernière page.

Question 5

- Si on décortique rigoureusement les cas - souvent bouleversants - cités dans la dernière page de « Messages », on constate que beaucoup seraient résolus si les administrations et les service sociaux étaient mieux adaptés. Y avez-vous songé ?

Réponse

- Il faut faire face immédiatement aux « cas » urgents. Mais en même temps il faut dialoguer avec les administrations, il faut réunir des dossiers précis pour amener les services à se mettre à la portée du public. Non seulement on y a « songé » mais on prétend que ce dialogue avec les responsables des administrations est un travail prioritaire. Utiliser les structures en adaptant les structures aux réalités...

URL source:https://www.fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1976/le-carnet-de-sidoine-76-06